



MAIRIE DE PÉRIGUEUX AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ :

Mairie de Périgueux – 23, rue Wilson - B.P. 20130 – 24005 PERIGUEUX CEDEX
☎ : 05 53 02 82 00 - 📠 : 05 53 07 09 52

OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION

Accord cadre à fournisseurs multiples pour la fourniture de pain pour le service de restauration collective de Périgueux.
CPV principal : 15811100

MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

Le présent accord-cadre est passé selon une procédure adaptée, en application de l'article 2123-1- du Code de la Commande Publique
Pas de minimum garanti, maximum de 80 000 € HT annuel tous fournisseurs confondus, pour la durée du marché.

DUREE DE L'ACCORD-CADRE : 1 an, renouvelable une fois à compter de la date de notification

VARIANTES : Les variantes sont autorisées mais le prestataire devra obligatoirement répondre sur le dossier de base

JUSTIFICATIFS DEMANDES A L'APPUI DES OFFRES

- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
<http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- Copie de l'attestation d'assurances Responsabilité civile,
- Références et moyens de l'entreprise,

RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Le dossier de consultation des entreprises pourra être obtenu gratuitement sur le site www.marches-securises.fr.

RECEVABILITE DES CANDIDATURES.

Capacité à répondre aux commandes, au vu des références et des moyens du candidat.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Mercredi 23 Avril 2025 avant 12 heures

Par l'intermédiaire du site www.marches-securises.fr

Les candidatures seront entièrement rédigées en français, ou accompagnées d'une traduction intégrale.

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

- Capacité de l'entreprise pour répondre aux commandes : 20%
- Prix : 40%
- Valeur technique de l'offre : 40%

Renseignements divers

- *Recours*

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX - 9, rue Tastet – CS21490 - 33063 BORDEAUX cedex.

Contentieux précontractuel concernant la régularité de la procédure de publicité et de mise en concurrence – avant conclusion du contrat: contentieux au fonds en annulation pour excès de pouvoir – deux mois à compter de la décision faisant grief (décision de rejet de la candidature ou de l'offre, désignation de l'attributaire du contrat...).

- *Modalités de financement et de paiement du marché*

La Ville de Périgueux financera l'opération objet du marché à partir de ses fonds propres. Transmission des factures par l'intermédiaire du logiciel Chorus pro.

L'unité monétaire sera l'euro.

- *Délai global de paiement*

30 jours par mandat administratif pour chaque facture mensuelle.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

200 jours

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Mercredi 2 Avril 2025
